



**HAL**  
open science

## Légitimité et rôle des ONG dans le débat mondial

Fabrice Flipo

► **To cite this version:**

Fabrice Flipo. Légitimité et rôle des ONG dans le débat mondial. Territoires, 2003, 442, pp.cahier 2.  
hal-00957852

**HAL Id: hal-00957852**

**<https://hal.science/hal-00957852v1>**

Submitted on 13 Mar 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Légitimité et rôle des ONG dans le débat mondial

Par Fabrice Flipo

Des Amis de la Terre à Global Witness, d'Oxfam à Amnesty International, les ONG (organisations non gouvernementales) sont partout : à Johannesburg, à Seattle, à Porto Alegre, à Kyoto et dans tant d'autres lieux encore. Mais que font-elles ? Pourquoi y vont-elles ? Ont-elles réellement une influence sur le cours des choses ou est-ce marginal ? Quelle est leur légitimité pour agir ?

Tout d'abord, qu'est-ce qu'une ONG ? C'est une association à but non lucratif, distincte des institutions gouvernementales, dont les activités s'inscrivent clairement dans un cadre transnational. Quels sont leurs buts ? Ils sont variés : droits de l'homme (droits politiques, économiques, sociaux et culturels), écologie (changements climatiques, biodiversité, désertification etc.), solidarité internationale (entre différents points du monde), commerce équitable etc. Partant du constat que le territoire n'est pas un fait, mais un construit, à partir d'éléments eux-mêmes construits ou donnés (nature), elles se battent pour que les marges ne soient pas marginalisées. Leur but principal n'est pas de décider ni de prendre le pouvoir, mais d'agiter l'opinion publique avec des informations trop peu diffusées et de modifier l'agenda. Le politique agit sur un territoire bien délimité, c'est là l'une de ses caractéristiques essentielles. Les ONG modifient ce territoire : ce sont des opérateurs de recomposition de frontières, des transducteurs de territoires, des " glocalisateurs ".

Sur quoi se fonde la légitimité des ONG à intervenir ainsi hors des institutions existantes, avec la prétention exorbitante de savoir mieux qu'elles ce qu'il faudrait prendre en compte ? Elle est triple. Elle se fonde tout d'abord sur le nombre de membres : un million dans 77 pays pour les Amis de la Terre, par exemple, et davantage pour Amnesty International. La représentativité peut encore être étendue car des études ont montré que pour une personne qui ose s'engager, dix ou cent sont sympathisants et soutiennent sans pour autant faire le pas suivant (étude menée sur les campagnes de cartes postales telles que celles d'Agir Ici !). La seconde raison est la force du raisonnement normatif : après tout, même les gouvernements savent que les ONG ont souvent raison. Ce n'est pas parce qu'Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la Paix, parle seule depuis sa résidence surveillée que son discours peut être ramené à la seule opinion d'une femme isolée et résistante à la junte birmane. Les ONG dénoncent l'hypocrisie de la Realpolitik et essaient de rendre public les petits arrangements avec l'éthique et la morale que les pouvoirs établis voudraient cacher. Elles montrent des possibles que l'on voudrait cacher – ainsi le Réseau Action Climat France faisant la promotion des scénarios Négawatt, qui montrent comment vivre bien sans nucléaire ni effet de serre. Elles développent des réseaux capables d'ubiquité, contournant les réseaux de pouvoir pour donner la parole à ceux qui n'en ont pas, par exemple en donnant voix aux victimes des changements climatiques. Elles font preuve d'un courage normatif là où bien d'autres ont baissé les bras. Leur légitimité se fonde enfin sur une troisième raison, non moins importante : l'agitation du débat public au sein de la société civile. Le concept de société civile a subi une mutation cruciale au cours des années 80 : il ne désigne plus l'ensemble des acteurs économiques distincts du gouvernement, mais l'ensemble des acteurs distincts du gouvernement et distinct de la sphère économique. Ce passage est une victoire du non-

économique sur l'économique, même s'il a contribué à ébranler fortement l'identité des syndicats, dont on ne sait plus très bien dans quel camp ils sont. La conviction des ONG se fonde aussi sur l'idée que les gens ont le droit de savoir ce qui les attend afin de pouvoir prendre leur destin en main, que les technocrates n'ont pas le paternalisme pour mission. Il y a toutefois deux problèmes posés par cette évolution des choses, et il serait fallacieux de ne pas les mentionner. Le premier est que le développement des ONG est aussi lié à la faillite relative d'institutions qui restent pourtant des opérateurs essentiels de l'organisation des territoires. Il serait abusif et contre-productif de croire que les ONG peuvent faire ce que les gouvernements font, et dans ce domaine il y a parfois confusion des genres des deux côtés : le gouvernement voit dans les ONG une aubaine pour se décharger de ses prérogatives, et certaines ONG tendent à devenir de véritables lobbies. Le second est que le pouvoir des ONG reste faible, donc il ne faut pas trop en espérer non plus. Le renforcer ne suffit pas : pour inverser les tendances négatives qui dominent actuellement l'évolution du monde, il faut aussi entrer en politique.